

ADMINISTRATION

3, Rue du Marché-des-Patriarches
PARIS (5^e)

Paraissant mensuellement

le Paria

Organe des Peuples opprimés des Colonies

報 働 勞

Abonnement, Un an : 5 francs

Chèque postal : Desprès 92-22-Paris

En Afrique Occidentale française

Le travail forcé pour les Indigènes

Dans un article que la Dépêche Coloniale publie le 24 octobre dernier, sous ce titre : « Le Travail obligatoire pour les indigènes », M. Pierre Mille signale un programme de travail forcé qu'il dit : d'invention Angoulant, ancien lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire, lequel aurait forcé ses administrés à produire du cacao en plus grande quantité qu'il ne l'eût jamais fait en se servant des chefs de village ou des sorciers comme agents intermédiaires de l'oppression contre leurs frères de race.

Lignoble journaliste poussa son ignominie jusqu'à comparer Angoulant à Napoléon !

« Chose curieuse ! écrit-il : Napoléon I^{er} avait la même idée qu'Angoulant d'envoyer dans les îles des Antilles et des Mascariques, lorsque la production des denrées coloniales était diminuée dans une forte proportion ; par ce que les Anglais arrêtaient les navires qui « apportaient les esclaves dans ces îles et en confisquaient la cargaison vivante. »

Aussitôt après la publication de cet article — cuisiné avec la complicité des députés nègres de la Chambre, Diagne en tête — on lit dans le Journal Officiel un décret dit « de réglementation du travail indigène en A. O. F. ». Ce décret n'est, en réalité, qu'une façon de livrer les pauvres indigènes sans défense entre les mains des colons exploitateurs, de les attacher au cou avec la corde d'un contrat. Les malheureux ne pourront comprendre à quoi le contrat les engage, par simple raison qu'ils ne savent ni lire ni écrire la langue en laquelle le contrat sera rédigé, le français naturellement, et ils ne savent ni lire ni écrire le français parce que ce n'est pas l'intérêt du colonialisme d'instruire des hommes qu'il veut exploiter jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Mais ce qui caractérise le mieux ce décret, c'est qu'il prévoit des pénalités contre les malins qui mettraient leurs frères ou leurs amis en garde contre le système esclavagiste. Les indigènes tant soit peu instruits et les rares Européens encore honnêtes malgré leur séjour aux colonies, n'auront pas le droit d'avertir les malheureux qui se seraient avisés de les consulter avant la signature du contrat.

C'est ça la reconnaissance de « la Mère patrie » envers ses enfants « chaire à canon » de 1914 à 1918, ça, sous le règne Painlevé, en souvenir des 6 000 nègres sacrifiés en 3 jours ; les 16, 17 et 18 avril 1917 au Chemin des Dames ! C'est ça la réalisation des promesses prodiguées par les recruteurs Diagne et Angoulant en 1917-18 ? C'est cet honneur esclavagiste que l'on prépare pour récompenser ceux qui échapperont à la mort des boucheries du Rif et de la Syrie où l'armée française est composée de 75 000 de nègres ?

Mon Dieu ! serait-ce qu'il n'y eût plus à la Chambre un député nègre dont la conscience ne soit achetée ? La parole est aux parlementaires nègres ! Quant aux nègres tout court, ils savent ce qu'ils ont à faire.

Lamine SENGHOR.

LA CIVILISATION FRANÇAISE A L'ŒUVRE



Dans toutes les colonies, l'impérialisme français se signale par ses crimes : en Chine, il mitraillait ; au Maroc, il bombarde ; en Syrie, il pend ; en Algérie, il emprisonne l'Emir Khaled ; en Indochine, il écrase Pham-boi-Chau. Qu'attendent les peuples coloniaux pour s'organiser, afin de se libérer du joug qui les écrase ?

Les Indochinois, à l'unanimité, protestent contre l'arrestation scandaleuse de leur vénéral compatriote et défenseur.

« Ils ne sauraient se réjouir de la capture d'un patriote, qui est leur compatriote, et envers lequel un grand nombre d'entre eux nourrissent une sympathie secrète. La preuve en est dans l'appel à la clémence de la France que le dernier courrier du Tonkin m'a apporté. Copié à la machine à écrire, conçu en termes émouvants, il fait appel précisément à la solidarité de race des annamites... »

(L'Echo Annamite, journal indigène de Cochinchine.)

« Plusieurs lecteurs indigènes nous ont écrit pour nous supplier d'user de nos colonnes en faveur du révolutionnaire Pham-Boi-Chau, actuellement incarcéré à Hanoi, où s'instruit un grand secret son procès. »

« Nous n'en aurions probablement rien fait — pour l'instant du moins — si les lettres de nos correspondants ne reflétaient toutes les mêmes sentiments de vénération envers un compatriote malheureux et ne laissaient percer la crainte de troubles sanglants pour le cas où un verdict de mort serait rendu contre le célèbre « réformiste ». »

(L'Argus Indochinois, journal français du Tonkin.)

Pareillement, l'Union Intercoloniale et le Paria ont reçu plusieurs lettres et même des télégrammes, émanant de nos compatriotes de France, d'Indochine ou d'étranger. Ils nous conseillent tous de « faire quelque chose » pour Pham-Boi-Chau, de « venir à son secours » et de « forcer une bande de pirates coloniaux » qui souillent notre pays, à rendre leur « proie ».

Nous nous sommes mis immédiatement à l'œuvre, d'autant plus que nous-mêmes nous avions décidé de mener une campagne de presse et d'organiser une série de meetings pour dénoncer à l'opinion publique de la métropole ce nouveau crime du colonialisme français en Indochine : l'arrestation et l'incarcération de Pham-Boi-Chau.

Nos lecteurs trouveront plus loin le compte rendu du premier meeting que nous avons organisé à cet effet, ainsi que la liste de souscription nationale, ouverte par nous en faveur de Pham.

Qu'ils veuillent bien lire, dans les colonnes qui suivent, la pétition qu'un groupe « Jeune-Annam » nous a envoyée de Hanoi et que nous avons transmise, en l'appuyant d'une lettre d'introduction, à tous les membres du Parlement français, au président de la République, au ministre des Colonies, au gouverneur général de l'Indochine, à l'ambassadeur de Chine, à la Société des Nations, au Tribunal de la Haye et à la presse.

UNION INTERCOLONIALE

Association des Originaux
de toutes les Colonies

Siège social :
3, rue du Marché-des-Patriarches, Paris (5^e)

Paris, le 9 septembre 1925.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre la copie d'une pétition que nous avons reçue d'un groupe « Jeune-Annam » de Hanoi, en vous priant d'user de tous vos moyens d'action pour dénoncer à l'opinion publique de la Métropole ce nouveau crime de l'administration coloniale en Indochine : l'arrestation de Pham-Boi-Chau condamné à mort par contumace, et pour demander aux gouvernements de France et d'Indochine la mise en liberté immédiate de ce dernier.

La nouvelle de l'arrestation de Pham, « grand révolutionnaire annamite », selon l'expression des agences, des journaux, de M. Outrey lui-même (Débat parlementaire sur la Chine 7-7-25), a été répandue depuis un mois par les journaux de France, sur la foi d'un câblogramme de Hanoi, Mal-

heureusement, le câble est de source gouvernementale et, comme de coutume, le gouvernement indochinois cache la vérité à l'opinion publique de la Métropole : c'est ce qui apparaît clairement à la lecture de la pétition.

Le câblogramme dit que Pham-Boi-Chau a été arrêté à Shanghai, sur la concession française. En réalité, l'arrestation eut lieu sur territoire chinois. Il y a là un mensonge destiné à cacher une atteinte au droit international.

Le câblogramme rappelle que Pham-Boi-Chau avait été accusé de tentative d'empoisonnement contre la garnison française de Hanoi, en 1908 : c'est inexact. Pham-Boi-Chau avait été condamné à mort par contumace, en 1913, à la suite de la bombe de Hanoi ; et, dit la pétition, la condamnation de 1913 constitue un défi à la justice ! Le gouvernement de l'Indochine a donc menti pour ne pas évoquer ce défi à la justice ?

Et maintenant, que va-t-il faire de Pham-Boi-Chau ?... Nous estimons, pour notre part, que le moment n'est pas bien choisi pour mettre à exécution la condamnation de 1913. Car, à l'heure où le peuple indochinois opprimé, exploité, officiellement empoisonné d'opium et d'alcool, sévit, à l'exemple de la Chine, et déjà manifeste par des grèves, des attentats et des émeutes de paysans, sa volonté d'émancipation ; condamner Pham-Boi-Chau, qui est vénéral par le peuple annamite, ce serait commettre, de la part du gouvernement français lui-même, plus qu'un crime, une faute ! Libérer Pham-Boi-Chau, au contraire, ce serait faire un geste non seulement d'humanité, mais d'intérêt bien compris.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour la Section annamite de
l'Union intercoloniale :

NGUYEN THE TRUYEN.

Pétition adressée à « l'Union Intercoloniale », 3, rue du Marché-des-Patriarches (5^e), par un groupe « Jeune-Annam » de Hanoi, le 23 juillet 1925.

Mes chers Compatriotes,

Un grand malheur vient de s'abattre sur notre pays ! Pham-Boi-Chau, l'un des représentants les plus dignes de notre peuple, a été arrêté en Chine et ramené à Hanoi.

Un défi au droit international

L'arrestation eut lieu à Shanghai, en plein territoire chinois, et ce fut de la part de l'Administration coloniale, un coup de force, renouvelé de celui qu'elle avait commis en 1913 ; car, en 1913, Pham-Boi-Chau fut arrêté de même en territoire chinois, mais il réussit alors à s'échapper.

La Sûreté indochinoise à l'œuvre

L'arrestation de Pham-Boi-Chau avait été opérée, cette fois, comme en 1913, par la Sûreté indochinoise. Celle-ci, créée par M. Albert Sarraut, alors gouverneur, est dirigée par le commandant Jeanbreaud et par M. Marty. Le commandant Jeanbreaud est le gendre de M. Sarraut lui-même. Quant à M. Marty, c'est le chef du « Service politique » ; déjà, en 1917, il arrêta un révolutionnaire annamite réfugié en Chine ; mais ce dernier, ramené au Tonkin, puis enfermé au bagne de Thai Nguyen, souleva les prisonniers et la garnison annamite contre les autorités françaises. (Révolte de Thai Nguyen, 1917).

Un arrêt de mort scandaleux

Pourquoi Pham-Boi-Chau a-t-il été arrêté ? Parce qu'il avait été condamné en 1913, ainsi que le prince Cuong-Dé, à la peine de mort, par contumace, et cela à la suite de la bombe de Hanoi.

Mais la condamnation de 1913 n'est rien moins qu'un de ces « défis à la justice » que dénonçait Francis de Pressensé (Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme, 31 octobre 1912). En effet, la bombe de Hanoi destinée à M. Sarraut, mais tuant deux commandants français, avait pour causes : le renouvellement du monopole de l'alcool, renouvellement arrêté par M. Sarraut — les fouilles pratiquées au tombeau de l'empereur Tu-Duc, par un résident supérieur de France en Annam, sous le consulat de M. Sarraut et avec l'espoir pueril de découvrir un grand trésor — et, enfin, la création de la Sûreté générale en Indochine, œuvre de M. Sarraut encore.

La « Commission criminelle » juge

Et cependant, c'est... Pham-Boi-Chau et Cuong-Dé que la Commission criminelle de Hanoi a condamnés à mort par contumace, non sans avoir guillotiné huit annamites et envoyé plusieurs autres au bagne.

Contre Pham, aucune preuve de culpabilité n'a été relevée ; la Commission se basait uniquement sur des rapports de police et elle jugeait à huis clos !

Tel est ce qu'on appelle la « justice française » en Indochine. D'autres fois, on emploie un procédé retors : au lieu de faire juger les inculpés par des juges français, on les envoie à la justice des mandarins,

créatures de l'Administration française. C'est ainsi que Phan-chu-Trinh a été condamné à mort. (Il fut amnistié à temps grâce à l'intervention de Fr. de Pressensé, cf. Bulletin précité.)

Les mandarins à la rescousse !

En admettant que l'Administration n'ose pas aujourd'hui mettre à exécution la sentence de mort par contumace prononcée en 1913, il faut prévoir le cas où Pham-Boi-Chau serait transféré en Annam, sous prétexte qu'il est né en Annam ; et puis, là, on le ferait juger par des mandarins de la Cour de Hué, on l'accuserait d'avoir comploté non seulement contre la souveraineté française, mais encore contre le trône de l'Annam. Et même, on l'incriminerait peut-être de propagande bolchéviste, car il faut s'attendre à tout, avec le colonialisme.

La vérité sur Pham-Boi-Chau

Phan-chu-Trinh, qui a connu Pham-Boi-Chau, raconte ceci, dans un mémoire publié par la Ligue des Droits de l'Homme (bulletin précité) :

« Le fameux rebelle auquel fait allusion le juge sans oser le nommer, est le licencié « Pham-Boi-Chau », qui résidait dans la province de Nghé-An, en 1903, et qui est allé plus tard se réfugier à l'étranger à la suite des tracasseries de l'Administration. « Il fut antérieurement boursier au collège Quôc-Tu-Giam, à Hué. C'est aussi en 1903 qu'il se présenta au concours du doctorat et échoua. Le résident supérieur le fit arrêter pour des motifs mystérieux, puis « lui rendit presque immédiatement la liberté, après un interrogatoire sommaire. « Cinq ou six mois après, ce haut fonctionnaire renouvela secrètement l'ordre, qu'il transmit à toutes les provinces, d'arrêter « Pham-Boi-Chau. Celui-ci prit alors la fuite, et, au bout d'un an seulement on ap- « prit qu'il avait trouvé asile au Japon. »

Nous ajouterons que Pham-Boi-Chau, depuis la guerre, avait trouvé asile en Chine, et que, d'autre part, ce n'est pas seulement les « tracasseries » de l'Administration coloniale à son égard, mais aussi les crimes du colonialisme à l'égard de ses compatriotes, que Pham-Boi-Chau avait fuis en abandonnant depuis plus de vingt ans sa famille et son pays, alors que tant d'autres, serviles ou traités, s'accrochaient aisément d'une administration tracassière et criminelle. C'est à cause de son attitude si digne, aussi bien que de son talent de lettré, que Pham-Boi-Chau jouit d'un très grand prestige dans l'élite et la masse du peuple annamite. Mais l'Administration, elle, ne pardonne pas à Pham de l'avoir « dédaignée », et c'est pourquoi elle le condamne à mort.

Conclusion

Nous, « Jeune Annam », nous sommes décidés à faire tout pour empêcher l'Administration coloniale de perpétrer ce nouveau crime. Nous jurons de donner toutes nos forces, et notre vie si le faut, pour sauver Pham-Boi-Chau : nous lançons un appel de solidarité aux forces vives de France et d'Occident ; et nous comptons sur vous, compatriotes de « l'Union Intercoloniale », pour nous aider dans notre tâche.

Vous avez fait en Syrie une politique imbécile ! Vous avez bombardé Damas ! Vous avez fait plus de 6.000 victimes !... Ah ! vous brandissez l'accord de Locarno ? Je vous dis : « Quand on veut apporter la paix au monde, il conviendrait de ne pas avoir deux guerres sur les bras ! »

Marcel CACHIN, débat parlementaire du 3/11/25.

L'Algérie martyre

Le Radical-Socialiste Viollette à l'œuvre

Après les déclarations qu'il fit aux membres de la presse capitaliste, conviés dans son palais d'été de Mustapha, le vice-roi d'Algérie, le radical-socialiste Viollette, nous montre qu'il n'a rien à envier à son acolyte de Tunisie le frère Saint et à tous les potentats qu'on envoie gouverner des colonies.

A cette conférence d'Alger, où Viollette avait dressé, devant les valets de la plume le traditionnel épouvantail bolcheviste, il se glorifia des mesures de terreur qu'il avait employées pour enrayer la propagande communiste parmi les masses indigènes. Pour lui, son régime de terreur avait rassuré (sic) les indigènes. Il se vantait aussi d'avoir embastillé une quantité d'ouvriers français qui s'étaient rangés aux côtés des opprimés Nord-Africains, ou s'étaient égarés contre le carnage marocain. Il avait pensé étouffer la voix des indigènes nord-africains ; il en était tellement sûr que le mois dernier, à une réunion électorale tenue à Alger, 3.000 indigènes répondirent à l'appel de ce Parti communiste qu'il croyait avoir anéanti. Alors, la rage du proconsul fut sans bornes.

A l'issue de ce meeting imposant, il arrêta notre camarade indigène Youbi. Youbi était visé depuis longtemps parce que militant actif et courageux et on ne pouvait tolérer à un Arabe, même s'il s'exprimait dans des termes les plus modérés, le droit de prendre la parole.

Ce droit, la France impérialiste le refuse aux indigènes algériens depuis un siècle ; Viollette le libéral sait faire respecter les volontés des impérialistes qui l'emploient.

Aussi, sauvagement, à la sortie du meeting où fut arrêté Youbi, il fit charger par sa ficelle et par les soldats sénégalais la foule paisible des indigènes. Ces procédés barbares montrent une fois de plus la façon dont la France colonialiste entend concéder des réformes aux indigènes et égareront les travailleurs français. C'est le rôle des colonies dans le régime capitaliste. Dès leur conquête, les colonies deviennent des réservoirs pour l'armée. Ces soldats sénégalais envoyés contre leurs frères algériens, voilà un fait qui démontre toutes les manœuvres criminelles du capitalisme et les buts réels des conquêtes « civilisatrices ».

Plus que jamais, les travailleurs français et les opprimés des colonies doivent s'unir et se dresser contre les « forces coloniales » ; ils doivent mener l'action la plus énergique pour soutenir des militants indigènes qui, comme Youbi, symbolisent le réveil des masses opprimées coloniales.

Les négriers coloniaux frappent, assassinent, mais pour un militant emprisonné ou tué, des centaines d'autres se lèvent. De tous les coins de la terre, les esclaves se dressent pour lutter contre l'impérialisme meurtrier. Aucune réaction ne les arrêtera dans leur voie libératrice. Que l'esclavagiste Viollette se le tienne pour dit.

EL-DJAZAIRI.

L'Insurrection de la Syrie

Des choses graves se passent actuellement en Syrie. Ce pays asiatique, subjugué par l'impérialisme français, est en pleine insurrection contre ses oppresseurs. Les impérialistes se trouvent en face de telles difficultés que pour remédier à l'état des choses créés, le gouvernement français se vit dans la nécessité de révoquer le chef suprême de ses troupes en Syrie, le haut-commissaire général Sarraut.

On sait comment les choses se sont développées.

Il y a deux mois et demi, le gouverne-



Encore un tableau édifiant de la « civilisation » dans les colonies françaises : Des chefs syriens, qui n'avaient commis que le crime de demander leur « droit de disposer d'eux-mêmes », ont été pendus par la nation mandataire.

ment français, administrant la Syrie depuis 1920, entra en conflit avec les Druses, habitant la partie méridionale du pays (Djebel-Druse). Il s'agissait du gouverneur Carbillot qui, envoyé chez les Druses, les avait traités d'une façon inouïe ce qui avait obligé les Druses à réclamer auprès de Sarraïl la révocation de Carbillot. Le général Sarraïl, non seulement n'a pas entendu les délégués des Druses, mais encore a procédé à de nombreuses arrestations et déportations parmi les Druses.

Ces mesures arbitraires, nullement justifiées, ont été la cause immédiate de l'insurrection de la Syrie.

Mais cette insurrection a des causes plus profondes. C'est que la population syrienne, sans distinction de race et de religion, n'a jamais reconnu le joug de l'impérialisme français. Cinq insurrections syriennes dans la période de 1920-1924 en sont la preuve décisive.

Jusqu'à 1919, la Syrie était sous la domination turque. Mais l'abolition de cette domination ne veut pas dire que les Syriens désirent être gouvernés par l'impérialisme français. C'est pourquoi malgré les défaites successives, la population syrienne n'a pas renoncé à la lutte pour sa libération complète.

La Syrie, peuplée en majorité d'Arabes, est un pays d'ouvriers et de paysans. Les classes possédantes y sont peu nombreuses. Plus des trois quarts sont de petits agriculteurs, des ouvriers agricoles, des ouvriers des plantations ou bien des travailleurs employés dans l'industrie, dans le commerce et dans les transports.

Pour ce peuple de travailleurs, la domination française fut un désastre. Les paysans, qu'un travail pénible sur les terres peu fertiles ne suffit pas à nourrir, se virent accablés d'impôts, allant à 1.000 francs par tête et par an, alors que sous la domination turque, ils ne payaient presque pas de taxes.

Les ouvriers agricoles et industriels subirent une exploitation terrible qui s'exprimait dans un travail de 10 à 12 heures par jour, dans un salaire maximum de 25 francs, dans le manque absolu des lois protectrices, etc.

En un mot, la domination française, servant aux intérêts du groupe financier Louchet, qui possède la majorité des entreprises en Syrie, est devenue insupportable pour les masses paysannes et ouvrières de la Syrie. Cela nous explique pourquoi la révolte dans le Djebel-Druse, dans une partie du pays assez isolée du reste, s'étend maintenant sur toute la Syrie.

Les masses syriennes ne sont pas organisées. Leurs organisations et leur presse avaient été étouffées par le gouvernement français lors de leurs premiers pas. C'est pourquoi la lutte actuelle en Syrie se poursuit non sous la direction d'un parti ouvrier ou paysan, mais sous l'influence de ces éléments nationalistes-démocratiques.

Cela ne doit nullement aliéner notre sympathie pour le mouvement libérateur syrien ; car, avant tout, ce mouvement est la lutte contre l'impérialisme français, contre le capitalisme français, qui exploite et opprime les millions d'habitants de l'Afrique, en Asie ; et la défaite des exploités français en Syrie, affaiblira ces exploités partout, aidera les masses des autres colonies et de France même dans la lutte libératrice.

A l'heure qu'il est, la révolte gagne tout le pays et ce qui a beaucoup contribué à l'élargissement de l'insurrection, ce sont les atrocités du gouvernement français envers les chefs indigènes et c'est ensuite le bombardement de Damas.

Les autorités françaises ont pendu quelques insurgés arabes et promené leurs corps à travers la ville. Alors ce fut comme un signal. Le désespoir des indigènes, brimés depuis longtemps par la soldatesque de Sarraïl éclata. Les luttes de rues commencent. Les troupes françaises se retirèrent de la ville en emmenant avec eux, les habitants français. Puis, sans prévenir même les étrangers anglais, américains, le commandement français ordonna le bombardement de Damas. Pendant 54 heures la ville fut la cible d'obus incendiaires de grand calibre. Près de 3.000 habitants, hommes, femmes et enfants, furent tués ; près de 120.000 habitants virent leurs maisons détruites ou rendues inhabitables.

Ce bombardement barbare a provoqué les protestations et les demandes de dommages-intérêts de la part des consuls anglais et américains eux-mêmes.

L'impérialisme français a donné aux Syriens une telle illustration de sa politique coloniale que maintenant toute la population se soulève et lutte pour son indépendance.

Et il n'est pas dit que les Syriens qui ont à leur côté le prolétariat révolutionnaire mondial, n'obtiendront pas bientôt leur libération du joug impérialiste.

M. LAL.

Pensées d'Anatole France

Vous connaissez la politique européenne en Chine. Les nations chrétiennes ont pris l'habitude d'envoyer ensemble ou séparément dans ce grand empire, quand l'ordre y était troublé, des soldats qui le rétablissaient par le vol, le viol, le pillage, le meurtre et l'incendie, et de procéder à courts intervalles, au moyen de fusils et de canons, à la pénétration pacifique du pays.

Ce ne sont pas les Jaunes qui sont venus chercher les Blancs. Nous découvrons à cette heure le péril jaune. Il y a bien des années que les Asiatiques connaissent le péril blanc.

Ceux-là rêvent, ceux-là s'abusent qui, parce qu'ils vivent du militarisme et de colonisation brutale, croient que l'ordre actuel ou plutôt le désordre actuel durera toujours.

L'ARRESTATION DE L'EMIR KHALED

L'Emir Khaled arrêté ! La nouvelle en fut étonnante et montra jusqu'à quel point l'impérialisme français est brutal et insolent. La presse prostituée, dans d'hypocrites entrefilets, a publié la nouvelle un mois après que ce nouveau crime du colonialisme fut perpétré ; car le gouvernement du Bloc des Gauches, qui l'avait perpétré, avait tenu à garder le silence comme un vil malfaiteur. Avant osé arrêter le descendant du Grand Abd el Kader, il n'avait pas osé le dire, et il avait fait qu'un député communiste, Berthon, interrogé Painlevé, pour que le gouvernement sortit de son mutisme et avouât son ignominie.

C'est que le Parti Communiste veillait, et tant qu'il est là, on ne peut défer les masses coloniales sans qu'il ne prenne immédiatement leur défense.

Il invita les opprimés coloniaux à un meeting de protestation contre l'emprisonnement de leur héros national. Par milliers ils répondirent à cet appel, et leur protestation fut puissante, si puissante que le colonialisme en tremble encore.

Relatons les faits : l'Emir Khaled, symbole du mouvement d'émancipation des masses opprimées algériennes, avait été, à cause de son activité politique, dépossédé de ses biens, puis exilé en Egypte par le gouvernement français. Il y a quelques mois, pour des raisons de santé, il fut obligé de se rendre en Italie. Mais la France impérialiste, qui massacre des Riffains et des Syriens, s'épouvante dès qu'un chef musulman se déplace. L'Emir Khaled est un de ceux que l'on craint. Aussi le consul de France à Alexandrie, le gâcheux M. Gaillard organisa-t-il autour de lui tout un service de basse police et d'espionnage.

Et au moment où l'Emir s'embarquait pour l'Italie, il fut arrêté par les sbires du consulat et brutalement ligoté. Il fallut l'intervention des autorités égyptiennes pour qu'on le traitât avec moins de rigueur.

On l'embarqua ensuite à la prison européenne d'Alexandrie et, entre temps, on perquisitionna chez lui ; toute une légion de dogmans, revolver au poing, ayant à leur tête le premier chancelier du consulat, bousculant les femmes sans violence, chambardèrent la maison de l'Emir. Ils se retirèrent bredouilles, mais il fallut quand même échauffer une accusation, et pour cela, la France colonialiste s'y connaît à merveille. En effet, quelques jours après le coup de force, il y eut un simulacre de jugement. Le tribunal se tenait dans un bureau du consulat ; le consul, flanqué de ses deux gratte-papier, formait tout l'appareil de justice (sic) ; on s'était, au préalable, assuré que les sbires du consulat fussent désemparés pour amener l'Emir, car les musulmans égyptiens auraient pu assister à cette honteuse « justice » et n'auraient pas manqué de manifester leur sympathie à l'Emir, leur frère musulman. Aussi le public ne fut-il composé que des deux fils de l'Emir. La sentence fut prononcée par ce même consul qui avait ordonné l'arrestation : 5 mois de prison pour avoir essayé de quitter la territoire égyptien sans l'autorisation de la France ! Le sans-gêne alla jusqu'à l'extradition de Khaled, d'Egypte (pays étranger) pour le rejeter en France ; le tribunal d'Alx, paraît-il, est seul compétent dans les affaires judiciaires concernant les Echelles du Levant.

Il n'en faut pas davantage, je pense, pour édifier les Musulmans nord-africains qui se feraient encore des illusions sur la « civilisation » et la « générosité » de la France.

L'Emir Khaled, l'ex-capitaine réformé n° 1 et chevalier de la Légion d'honneur, celui-là même qui avait servi la France au Maroc et pendant la grande guerre, le voilà traité comme un vulgaire malfaiteur !

Le gouvernement l'avait destitué de ses mandats de conseiller général et de député financier ; mais la masse le réélut encore il y a quelques mois pour protester contre son exil.

L'impérialisme poursuit cet homme d'une haine implacable. Pourquoi ? Parce qu'il défend ses frères opprimés ; parce qu'il avait cru à la loyauté de la France impérialiste. Confiant dans les promesses fallacieuses qu'elle fit aux indigènes quand elle les envoya au massacre, l'Emir Khaled lui rappelle ses promesses ; alors, le masque tombe, la canaillerie apparaît, renouvelée de celle dont fut déjà victime le grand-père de Khaled, Abd el Khader, qui lui aussi, pour s'être fié à la parole d'honneur de la France, fut emprisonné à Pau pendant six années.

Même, en matière de canaillerie, la 3^e République dépasse l'Empire, car, tout en flirtant avec l'Islam, elle massacre les Riffains et frappe les chefs qui luttent pour l'émancipation des opprimés musulmans.

Mais quelle folie que cette violence ! On dirait les spasmes de l'agonie d'un impérialisme voué à la mort. La politique brutale destinée à terroriser les masses coloniales les réveille, au contraire, de leur torpeur.

Le colonialisme a pu le constater rien que dans ce meeting que le Parti communiste avait organisé pour protester contre l'emprisonnement de Khaled.

Là, des milliers d'indigènes algériens, mis aux travailleurs français et aux opprimés d'autres colonies, ont montré qu'ils ne sont plus résignés à leur sort, et toutes les mouches franco-indigènes envoyées par le ministère des Colonies et disséminées dans la salle ont dû l'informer sur l'état d'esprit des indigènes à l'égard d'un régime abominable. Leur colère n'était même pas dissimulée, elle débordait, farouche, tant elle s'était amassée, depuis un siècle d'esclavage.

Tous sont décidés à rejeter le joug impérialiste, à conquérir leur indépendance. S'ils exigeaient la liberté de Khaled, c'est que celui-ci symbolise leur lutte émancipatrice.

L'impérialisme le comprit. Tout piteux, il s'empressa de libérer l'Emir, en s'excusant et en se condamnant aux dépens.

Cette victoire rapide doit être un enseignement précieux pour les peuples colo-

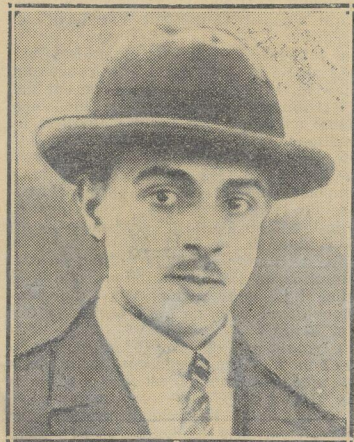
Les Travailleurs coloniaux dans la grève de 24 heures

Les travailleurs nord-africains n'ont pas démenti nos prévisions pour le mouvement de grève de 24 heures, contre la guerre du Maroc.

En effet, malgré les manœuvres des « syndicalistes » réformistes, aidés par la police indigène, nos camarades ont répondu à l'appel des organisations révolutionnaires.

Dans les meetings qui ont été organisés, nous en avons vu beaucoup qui sont venus à rejoindre leurs frères européens pour affirmer leur volonté d'affranchissement du joug capitaliste.

Au gaz de Gennevilliers, de Landy ; chez Citroën, à Javel et à Saint-Ouen ; aux compteurs d'eau, rue de Lourmel ; à la raffinerie Say, boulevard de la Gare ; à Aulnay-sous-Bois, chez Renault ; à Saint-Denis, dans les produits chimiques, et dans bien d'autres usines, tant à Paris qu'en banlieue, nous pouvons dire que les travailleurs coloniaux ont fait leur devoir.



André SABATIER

L'ouvrier français et le jeune héros qui, pour s'être élevé contre le carnage marocain, fut assassiné par le capitalisme, le jour de la grève de 24 heures.

Ce succès est, certes, encourageant. C'est pourquoi les ouvriers français doivent redoubler d'efforts pour l'organisation des travailleurs de l'Afrique du Nord et d'autres colonies. La participation des coloniaux à la grève générale prouve une fois de plus que la masse des opprimés coloniaux est avec le prolétariat révolutionnaire en France. Il faut que la minorité (qui comprend des jeunes) des travailleurs nord-africains séjournant en France) se mette au travail dans le mouvement ouvrier. Nous connaissons beaucoup de camarades qui sont susceptibles de guider leurs frères dans les batailles que le prolétariat livre au patronat pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Que ces camarades se mettent au travail, chacun dans son syndicat ; les portes des syndicats révolutionnaires leur sont grandement ouvertes.

La grève générale de 24 heures a reçu l'adhésion de tous les travailleurs coloniaux, parce que le prolétariat européen élevait sa protestation contre le massacre des soldats français et indigènes et celui des esclaves syriens et riffains. C'était la réplique des coloniaux aux impérialistes, qui prétendent que les musulmans de Tunisie, d'Algérie ou d'ailleurs sont hostiles au mouvement de libération riffain.

L'impérialisme français a commis trop de crimes dans les colonies. Il doit des comptes aux musulmans qu'il opprime depuis longtemps. Avec le prolétariat de France, les esclaves du colonialisme vengeront toutes les victimes de la féroce civilisation occidentale.

Ahmed.

Rpérèssion ignoble

Après le meeting sino-indochinois du 9 octobre, notre camarade Van Thu, qui avait pris la parole au nom des travailleurs indochinois de province et qui était retourné au Havre où il demeure, reçut la visite de sept bourgeois. Ces messieurs sont venus perquisitionner chez Van Thu et, n'ayant découvert aucune trace de « complot contre la France », ils se fâchèrent. Le chef de la bande apostropha notre camarade :

« Pourquoi avez-vous assisté à un meeting communiste ? Vous savez bien que vous n'en avez pas le droit, parce que vous êtes sujet et non pas citoyen français. Faites attention à vous. Si vous êtes communiste, on vous boucle et on vous l... dans votre pays. »

Toute la bande décampe ensuite, en emportant tous les numéros du *Paris*, des lettres privées et même les papiers d'identité de notre camarade.

Ignoble ! Ignoble ! Mais qui ne reconnaît dans ce coup de force la main de Josseline, le flic « contrôleur général des troupes de l'Indochine », le zélé serviteur du gouvernement de l'Indochine et l'exécuteur à gages du ministère des Colonies ?

niaux opprimés. Elle leur prouve que c'est seulement par leur union et leur action organisée, intransigeante, qu'ils peuvent faire fléchir le colonialisme.

La politique de « compromis » des Zaghoul et des Ghandi a abouti à la faillite, tandis que celle de Kemal pacha et de Sun-Yat-Sen a mené les peuples opprimés à la victoire.

Aux parias nord-africains de choisir ! Le prolétariat révolutionnaire de France sera toujours à leurs côtés pour les soutenir dans leur lutte pour l'indépendance.

El. Djazairi.

Aux Antilles

Après l'attentat contre le gouverneur Richard, la clique coloniale recoupe une nouvelle éternité de masses indigènes.

Nous préférons laisser la parole à un torchon colonialiste. En effet, voici ce que dit le « Courrier colonial ».

« Est-il impossible au Département des colonies d'envoyer à la Cour d'assises de la Martinique l'affaire de l'attentat contre le gouverneur Richard ? M. André Hesse doit cependant se rendre compte que dans cette lie aux passions politiques si ardentes qu'elles vont fréquemment jusqu'au crime, il n'est pas possible d'obtenir du jury l'impartialité nécessaire. Suivant le parti auquel appartient chacun des jurés, la peine de mort ou l'acquiescement sera proposé. à moins que d'autres arguments, pas plus honorables, mais fort séduisants, ne modifient l'avis de certains jurés. »

Si le criminel malgré tout est jugé à la Martinique, l'arrêt ne pourra qu'être cassé et des Etages renvoyé devant une Cour d'assises métropolitaine. Ne vaut-il pas mieux cent fois l'y faire comparaître dès maintenant ? Il faut bien penser que ce jugement va encore provoquer une énorme agitation à la Martinique. Pourquoi ne pas l'éviter à ce malheureux pays ?

Le chef du secrétariat particulier du ministre des travaux publics, M. Robert Lazurick, qui a accepté de défendre des Etages, a compris qu'il ne pouvait conserver ses fonctions et a donné sa démission. »

Quelles que soient les procédures de la justice (d'ailleurs irrémédiablement caricaturale) ce n'est pas ça qui changera la situation révoltante que le colonialisme français impose depuis des siècles aux Antilles.

Seule la révolution sauvera les Indigènes aux Antilles, comme ailleurs ; et la révolution est en marche partout : la clique n'y peut rien !

« Le parti socialiste est la dernière carte que la démocratie ait à jouer », disait Compère-Morel.

Avec Varenne en Indochine, le colonialisme français y joue sa dernière carte.

Après le procès des Chinois de Paris

On sait que nos camarades chinois, au nombre de quatre, avaient été emprisonnés à la Santé, à la suite de la mémorable manifestation à l'ambassade de Chine.

Dernièrement ces camarades furent traduits devant le jury de la 11^e Chambre correctionnelle et, après avoir subi un simulacre de justice, ils furent acquittés, et les justiciers de Painlevé s'en retournèrent bredouilles.

Mais nos camarades ont été expulsés le lendemain même du territoire de la démocratie.

Voici la lettre que la Section française du Secours Rouge International vient de recevoir d'un camarade chinois expulsé. (Lettre significative).

Berlin, le 25.

« Mon cher camarade,

« Comme tu le connais, après notre acquittement, nous avons été expulsés immédiatement. Donc, je n'ai pas pu venir te remercier et te saluer avant notre départ.

« Aussitôt arrivés à Berlin, nous avons été pris par toutes sortes de réunions, de visites, etc... Tu voudras bien m'excuser d'avoir tardé à l'écrire jusqu'à présent.

« J'ai raconté dans nos réunions, tant du Parti que du Comintern, de quelle façon nous avons été soutenu, matériellement et moralement, par la Section Française du Secours Rouge et par le Parti français.

« Tous les camarades, et notamment les camarades sans-parti, t'ont tout à fait ému, car ils ont eu une confirmation de la sympathie et du soutien effectif de la classe ouvrière européenne pour les peuples opprimés. Leur sentiment de classe s'est affirmé.

« Quand je serai en Chine, j'apporterai également aux camarades l'assurance de la solidarité internationale à l'égard du peuple chinois opprimé.

« Quant à notre séjour ici, nous avons tout le nécessaire. La Section allemande du Secours Rouge International nous a fourni les vêtements pour remplacer les nôtres déjà usés, ainsi que de l'argent pour acheter les objets nécessaires.

« La semaine prochaine, nous partirons d'ici. Je ne pense rester en Russie soviétique que quelques jours, car j'ai hâte de participer au travail en Chine. Les trois autres camarades resteront à Moscou pour apprendre la science révolutionnaire à l'Université de l'Orient.

« Je t'écris toujours. Après mon départ, c'est ma première lettre, et tu peux être certain que ce n'est pas la dernière.

« Tu sais que nous sommes quatre camarades : un sympathisant, deux des Jeunesses et moi — communiste. Il est curieux de voir quel effet a produit sur ce camarade sympathisant l'arrestation, l'emprisonnement et l'expulsion. Tous ces faits l'ont beaucoup influencé et il a compris qu'il n'est plus possible de rester en dehors des organisations révolutionnaires. C'est un cas tout à fait significatif : l'oppression et les persécutions impérialistes ne font que préciser et développer notre action.

« Cette fois, je n'ai pas assez de temps pour écrire une lettre au Parti français pour lui exprimer mes remerciements.

« Mais je vous envoie à tous mon salut fraternel.

« YEN TCHO SIUEN. »

Heureux Malgaches !

Comme on les adore en France ceux d'entre eux notamment qui sont venus se faire tuer pour la mère-patrie d'un tas de gredins qui gueulent et qui gueulent encore à la « mission civilisatrice ».

Voici qu'au matin du 22 octobre 1925, un monument élevé à la mémoire des travailleurs malgaches morts pour la France (sic) a été inauguré, sous les yeux attendris de M. André Hesse, ministre des Colonies, d'une baderne nommée Charpy, adjoint au gouverneur militaire de Paris, d'un certain Gaston Joseph, gouverneur des colonies, d'un nommé Le Cesne... et que sais-je encore !

Etes-vous curieux de contempler, braves gens de Madagascar, le monument élevé aux vôtres. Le Temps va le mettre sous vos yeux :

« Ce monument s'élève dans le jardin colonial de Nogent-sur-Marne ; il est l'œuvre des sculpteurs André Le Roy (?) et Sanchez (?) et figure une stèle sommée (sic) d'un aigle aux ailes déployées. »

Etes-vous curieux aussi d'entendre les panégyriques à la gloire de vos morts ? Ecoutez le ministre des Colonies :

« Actuellement, dans l'œuvre réparatrice de la paix, la France n'oublie pas la solidarité qui, durant les heures cruelles de la guerre, s'est scellée entre elle et ses protégés indigènes. »

Ohé, les gars ! La France n'oublie pas, entendez-vous bien, elle n'oublie pas les promesses qu'elle vous a faites durant les heures cruelles de la guerre et c'est pour cela que la guerre finie vous êtes rentrés dans votre pays, gros Jean comme devant. Donc, revenez-y à la prochaine dernière. En attendant, la Mère-Patrie vous appelle en Syrie et dans le Rif pour tuer et conquérir des hommes qui sont vos frères en malheur, mais qui ont le courage de rejeter la tutelle d'une mère-patrie de banque.

Un Malgache.

Les soi-disant propositions de paix aux Riffains

Ces derniers mois, les armées françaises et espagnoles ont mené une offensive acharnée contre les Riffains en défense.

Il est clair que les impérialistes voulaient finir avec les Riffains avant l'hiver de crainte que la prolongation de la guerre ne provoque un mécontentement révolutionnaire chez les travailleurs et les soldats français et espagnols.

On fait parler les armes, on laisse décider la chose par des canons, des mitrailleuses, des baïonnettes. En même temps, on ne cesse pas de discréditer Abd-el-Krim et le peuple riffain vis-à-vis de l'opinion publique du monde, en soutenant la thèse que le gouvernement riffain, tout pas, lui-même, la paix, qu'il repousse les propositions pacifiques de la France et de l'Espagne.

Tout la presse impérialiste française et espagnole ne cesse pas de bourrer les crânes par ses affirmations qu'au mois de juillet dernier les gouvernements français et espagnol auraient adressé directement à Abd-el-Krim les propositions libérales de paix et que le chef riffain les aurait repoussées.

Où est la vérité ?

Le collaborateur du journal parisien *Le Matin* qui, le 27 août dernier, avait eu la possibilité de s'entretenir, avec le frère d'Abd-el-Krim, et le secrétaire de ce dernier, Ben Hadj Hatim, raconte dans son journal (3 septembre 1925) :

« Je lui posai enfin ma première question : — Pourquoi n'avez-vous pas répondu aux offres qui vous ont été faites ?

« Je lui montre les propositions publiées par le *Matin*, dont j'avais fait taper un exemplaire en espagnol, sachant qu'Abd-el-Krim connaît cette langue.

Réponse : Nous n'avons reçu aucune proposition. Vous pouvez donc démentir. Nous avons eu connaissance de ces conditions par les journaux.

Ben Hadj Hatim ajouta :

« Après la publication par la presse de ces conditions, nous avons reçu d'Alhucmas une note espagnole nous demandant si les envoyés français et espagnols pourraient venir nous en entretenir. Cette demande resta sans réponse, parce que, dans cette note, l'Espagne réclamait trois points essentiels : le cap Kelates, le cap Moro-Nuevo et un autre point situé entre Kelates et Moro-Nuevo, points qu'elle n'avait jamais réclamés.

Lui ayant fait remarquer que cela n'était pas une raison pour ne pas entrer en pourparlers, le caïd me répondit : « Nous avons été trompés trop souvent. »

C'est ainsi que se présente la vérité au sujet des fameuses propositions franco-espagnoles.

Il en ressort que : 1^o les gouvernements français et espagnol n'ont jamais communiqué au gouvernement riffain leurs propositions dont les journaux parlaient au début du mois d'août ; 2^o l'Espagne a envoyé une note au Rif en exigeant de lui des choses qui ne figuraient pas dans les conditions publiées dans la presse.

Le suffi suffit pour comprendre que la mystification avec les soi-disant propositions de paix n'est qu'un moyen démagogique des impérialistes s'efforçant de tenir à leurs côtés les masses travailleuses.

Aujourd'hui au Maroc, en Syrie, en Chine, dans les Balkans, hier en Egypte, demain en Indochine et dans les Indes, la guerre est à l'ordre du jour.

Gabriel PERI.

COLONIAUX !
« LE PARIA » EST VOTRE JOURNAL
LISEZ-LE ET FAITES-LE LIRE.

A nos camarades instituteurs indigènes

L'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement a tenu, en août dernier, à Paris et à Bruxelles, son III^e Congrès.

Que des camarades, délégués de tous les pays d'Europe (Angleterre, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Yougoslavie) aient participé à notre III^e Congrès, ce n'est que la preuve tangible que notre Internationale est, à tout le moins... une Internationale européenne !

Par delà quelques années d'efforts, c'est déjà un résultat : notre ambition ne s'arrête point là ! Il y a de par le monde quelque 5 millions d'instituteurs, prolétaires « élevés » par la classe au pouvoir, et investis de la charge « d'élever » les fils de prolétaires. Nous ne savons que trop qu'en pays capitalistes, l'Ecole neutre, c'est le mensonge bourgeois et qu'en réalité « l'Ecole n'est et ne peut être que l'arme par excellence de la domination capitaliste.

Notre Internationale ne se propose rien de moins que l'organisation de l'immense armée des prolétaires de l'Enseignement : Son Appel aux Instituteurs du monde, peu à peu, est entendu de tous. C'est pourquoi, à notre III^e Congrès, Akli parlait au nom des instituteurs indigènes de l'Afrique du Nord ; c'est pourquoi notre camarade Genoud avait mandat de parler au nom des instituteurs tunisiens ; c'est pourquoi le délégué de nos collègues Annamites était là ; c'est pourquoi Jérémie nous écrivait d'Egypte, Malacca, des Indes Néerlandaises, et quelques autres de Chine et d'ailleurs...

Le stade de l'organisation... européenne est dépassé. Notre Congrès a montré que notre Internationale est d'ores et déjà, celle des travailleurs de l'Enseignement du monde.

En les pays capitalistes, l'instituteur peut garder le naïf orgueil de n'être que l'employé de sa propre bourgeoisie, de sa bourgeoisie nationale.

En les Dominions, dans les colonies, dans les protectorats, dans les pays sous mandats, partout, enfin, où le capitalisme se rue à l'exploitation des prolétaires jaunes ou noirs, l'instituteur indigène, auxiliaire et victime des impérialismes en conflit est contraint à prendre conscience de son asservissement au capitalisme international.

S'il est vrai que peut naître et grandir chaque jour, en Orient, ainsi que le dit Lord Milner (rapport sur l'Egypte, 1921) « un patriotisme de religion, sentiment « plus essentiel encore que ne l'est le « patriotisme envers le pays et la « nation ! » il n'est pas moins légitime que notre Internationale dès la première heure, ait fait appel à nos camarades, éducateurs des indigènes asservis aux dieux impérialistes, à quelques banques, deux douzaines au plus, et qu'elle les ait incités, par delà ce stade de libération, à leur libération sur le terrain de classe.

Nous avons ouvert, en notre Bulletin, édité en quatre langues (allemand, anglais, français et russe), et qui, sous peu, paraîtra enfin espagnol, une Tribune Coloniale.

Naguère, à la tribune de la Chambre des députés de France (J. O. du 23-1-1925), M. Aristide Briand, ministre d'Urne République qui négocie à Locarno la paix capitaliste cependant

qu'elle fait, au nom de la civilisation et des banques, la guerre au Maroc et en Syrie, M. Briand Aristide rappelait qu'en 1916 « pour gagner à la France, « en guerre, des sympathies musulmanes, il avait organisé un pèlerinage à « la Mecque ! »

En notre Bulletin, à la Tribune ouverte à nos camarades instituteurs indigènes, prolétaires que le capitalisme s'efforce d'asservir à ses fins, notre camarade Jérémie, (instituteur d'Egypte), a fait entendre, le premier, sa plainte et sa revendication.

Jérémie, c'est le misérable jekhi qui, loyer payé, dispose de 150 à 175 piastres (de 37 à 42 francs-or) par mois ; c'est le surveillant, le répétiteur qui cumule les fonctions de maître d'école et de cheikh, de prêtre ou mieux de sacristain et qui « travaille pour avoir tout juste de quoi mourir de faim ! »

A Vienne (1814-1815), Lord Castlereagh déclarait que « toute position placée sur la route des Indes est anglaise ou doit être anglaise ! »

Lord Castlereagh ne pouvait prévoir que sur la route des Indes, en Egypte par exemple, ceux « qui travaillent pour avoir juste de quoi mourir de faim » auxiliaires et victimes des Impérialismes en conflit, appartiendraient à l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement dont la raison d'être est de prendre, chaque jour, une plus claire conscience de la lutte de classes, une plus claire conscience du but à atteindre.

Notre Camarade Akli déclare que l'Amicale des Instituteurs indigènes rejoindra un jour notre Internationale, mais que lui saura, en attendant, « nous « trouver des camarades, militants, « prêts à donner main-forte au prolé- « tariat international contre les bour- « geois de tous les pays. »

Camarades du Paria, l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement vous appelle à trouver des Camarades Instituteurs Indigènes qui, avec nous, participeront à la même bataille. Elle sait que les Travailleurs de l'Enseignement, les Instituteurs indigènes, sont et seront les meilleurs agents de la propagande révolutionnaire aux Colonies, en les Dominions, en les pays asservis au capitalisme international.

Qu'ils nous écrivent ! Qu'ils rejoignent notre Internationale ! Sur le terrain de classe, l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement est l'Internationale de tous les Instituteurs du Monde, de tous ceux qui savent que la libération de l'Ecole n'est possible que par la libération du prolétariat international.

Léon VERNOCHE.
Secrétaire général de l'I. T. E.

L'INDOCHINE DANS LES CONGRES INTERNATIONAUX

Au Congrès international des travailleurs de l'Enseignement, qui s'est tenu à Paris, puis à Bruxelles, Ngô Phap dénonce l'obscurantisme colonial en Indochine et le sort misérable des instituteurs et des étudiants indigènes.

Au Congrès international de la Paix, tenu au Luxembourg, Bui-Quang-Chieu signale le danger de guerre que la colonisation française crée, par ses absurdités et ses crimes, en Indochine.

La répression colonialiste en A. O. F.

On nous apprend de Boma (Soudan), de Konakry (Guinée), de Kaolack et de Thiès (Sénégal), ainsi que de toutes les grandes villes de l'A.O.F., que la guerre est déclarée contre toute personne soupçonnée d'être communiste ou membre de l'Union Intercoloniale. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, nous allons rappeler l'expédition policière de Bambe, petite gare située à 50 kilomètres environ de Thiès (Sénégal).

Il y a environ quatre mois et demi (juillet 1925), une descente de police fut effectuée à Bambe, sous la direction du commissaire Joly, fils d'un vieux militant connu à Saint-Denis. Alors, on fit venir tous les noirs soupçonnés d'avoir des sympathies pour le communisme, et on leur demanda quels étaient les militants noirs qu'ils connaissaient en France, quels étaient les Européens avec lesquels ils entretenaient des relations à Bambe, quels journaux et quelles brochures ils recevaient d'eux. Malheureusement pour les policiers, aucun des noirs interrogés n'avait jamais reçu ni journaux, ni brochures de la main d'aucun Européen, ni connu personnellement des militants révolutionnaires indigènes en France.

Et le résultat de l'enquête fut, pour les policiers, un fiasco complet.

Un Européen de l'échelle et sa femme, étant des plus estimés par les indigènes de Bambe, étaient les plus soupçonnés. On racontait même qu'ils étaient les fondateurs d'un foyer communiste dans le pays. Aussi, le commissaire Joly — ce fils qui oubliait le passé révolutionnaire de son père — avait poussé la goujaterie jusqu'à demander au receveur des P. T. T. de Bambe de violer la correspondance du ménage français soupçonné de communisme. Le receveur des P. T. T. s'y étant refusé, Joly profita du congé de celui-ci en France (fin septembre 1925) pour demander son remplacement définitif.

Ce qui est curieux et regrettable, pour nous, dans cette affaire, c'est que le Français et sa femme qu'on disait communistes ne le sont pas du tout, sans cela nous aurions été plus tôt renseignés sur cette scandaleuse histoire.

1^o Que les indigènes reconnaissent aujourd'hui ce que c'est que le Communisme, qu'ils se rappellent du Dahoméen Inkaran et du Sénégalais Sémou Cissé, condamnés à perpétuité parce que Cissé avait rappelé aux indigènes musulmans du Sénégal leur devoir, d'après le Coran, envers les musulmans arabes que l'impérialisme français leur commande de tuer, et parce que Inkaran avait été trop éveillé, jusqu'à vouloir organiser ses frères pour la lutte ;

2^o Que les indigènes savent aussi que le Bloc des Gauches annihile les citoyens français qui avaient déserté pendant la guerre pendant que les Sénégalais étaient forcés de se faire tuer à leur place, et que le même Bloc refuse de libérer les condamnés militaires indigènes, qui devraient bénéficier de l'amnistie, tout comme les déserteurs français ;

Si la clique coloniale savait que, pour ces deux raisons, on compte aujourd'hui des centaines de sympathisants au communisme dans les champs de coton du Niger, et par milliers dans les ateliers et magasins de carabouettes du Sénégal, de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire ; Si les agents du colonialisme savaient tout cela, ils feraient K. K. dans leur culotte.

Signé : N. Goro N. Dendraye.

PERMANENCES

L'Union Intercoloniale et le Paria tous les dimanches matin, de 10 heures à midi, au siège, 3, rue du Marché-des-Patriarches.

Comment on colonise « pacifiquement » dans l'A. E. F.

Nous avons montré, dans un numéro précédent, comment la France impérialiste « enrôla » les indigènes des colonies pour les jeter dans la charnière de la guerre du « Droit ».

Aucun des esclavagistes coloniaux n'a pu démentir les faits accablants que nous dénonçons.

Nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs d'autres documents édifiants sur les atrocités commises par la clique coloniale.

Ils ont été publiés, d'ailleurs, par M. J. M. Renaitour dans une feuille capitaliste Personne ne pourra nous taxer d'exagération, pas même les torchons coloniaux, tels la Dépêche Coloniale et consorts qui, cyniquement, étalent des colonnes de mensonges et ne tarissent pas de gueuler les bienfaits apportés par la colonisation française dans les territoires à mandat.

Rapport d'un administrateur colonial...

« J'accuse M. Hutin, jadis colonel, aujourd'hui général, commandeur de la Légion d'honneur, d'avoir ordonné le pillage de la factorerie de Moloundou et d'avoir participé à ce pillage. » (Et les objets volés sont énumérés : boîtes de fruits aux jus conservés pour son usage personnel, tableaux, cartouches de chasse, charbon de tir, browning, étoffes précieuses, etc. Il paraît qu'on s'enrichissait facilement là-bas.)

« J'accuse l'officier gestionnaire du magasin de Ouesso d'avoir, en février 1915, commis un crime, pour faire avouer un vol de cinq cents francs. Il accusait son planton — un tirailleur — d'avoir dérobé cette somme. Pour savoir où l'argent avait été caché, il le fit décoller, et lui fit poser les testicules sur une table, et avec un marteau il lui écrasa un testicule. Le tirailleur s'évanouit. On le fit revenir à lui et on le menaça de lui écraser le deuxième testicule s'il ne révélait pas où se trouvait la somme. (On frémit à la pensée que des Français au vingtième siècle commettent encore de telles horreurs, dignes du plus féroce moyen âge. Qu'on m'excuse de aller des faits semblables, mais ils sont en toutes lettres dans le rapport que j'ai entre les mains, et il faut que la vérité se sache, si vraie qu'elle soit, et je m'en voudrais de changer une ligne à ce rapport.)

« J'accuse l'adjudant-chef du poste de Bania d'avoir fait arrêter à lui le chef de tribu Gana, qui refusait d'indiquer où se trouvaient des fusils Mauser enlevés par ses hommes à des déserteurs allemands. Et j'accuse cet adjudant d'avoir écorché entre les plateaux d'une presse à copier une des mains du chef Gana, de l'avoir fait « chiquer » (flageller avec des lanières à couteaux), d'avoir enduit ses blessures de miel et de l'avoir exposé au soleil à la piqure des abeilles.

« Il est facile, ajoute le rédacteur du rapport, d'avoir la preuve des faits que j'avance en envoyant sur place un magistrat, investi de pouvoirs suffisants pour enquêter (les témoins seront nombreux). Il y a deux ans que ce en d'alarme a été jeté, que ces indications précises ont été données, et aucune enquête, que je sache, n'a été entreprise, aucune sanction n'a été prise.

Mais ce n'est pas tout. Après une énumération, trop longue pour que je la transcrive intégralement ici, des crimes de 1915, le courageux délateur passe à ceux de 1916, la liste en est plus longue encore, puis à ceux de 1917 : cela ne tarit pas...

« J'accuse l'adjudant indigène du poste de Nola d'avoir, au su du lieutenant-colonel Finet, commandant militaire, présent alors à Nola, coupé et fait couper des oreilles qu'il enfilaient en colliers et qu'il envoyait au dit colonel pour prouver qu'il avait exécuté les répressions ordonnées par celui-ci. » Et ce colonel est en liberté, et les jeunes recrues vont être appelées à le saluer avec déférence, et le hasard peut nous mettre en sa présence et nous lui faire serrer la main ? Il n'y a donc plus de tribunaux que pour les innocents ?

Si l'on n'est pas suffisamment édifié, j'y reviens. J'apporтерai encore d'autres faits, d'autres exemples, et des preuves à l'appui.

Cet administrateur n'a pas mâché ses mots ; il a été écorché par les agissements criminels du pays de la civilisation.

Son rapport fut adressé par lui : d'abord « au Procureur de la République, à Brazzaville » ; ensuite au « Gouverneur des colonies, secrétaire général chargé de l'expédition des affaires courantes du gouvernement général de l'Afrique Equatoriale française » ; troisiè-

mement « à l'Inspecteur des Colonies, en mission en Afrique Equatoriale française » ; et enfin, en désespoir de cause « au Ministre des Colonies » lui-même.

Naturellement, ses révélations furent étouffées. Ce fonctionnaire anormal, trop bazarard et trop généreux, fut relevé de ses fonctions et mis en disponibilité.

Dans un gouvernement impérialiste, la chose est logique. Logiques aussi, les mœurs barbares dont cet administrateur a été le témoin dans l'Oubanghi, la Sangha et les régions avoisinantes du Cameroun ; elles sont d'ailleurs pratiquées dans tout l'empire colonial français. C'est « l'art d'administrer » enseigné par un Etat impérialiste pour conserver sa toute puissance.

Mais si ces « douces pratiques » ne nous étonnent pas, nous trouvons logique, comme l'a dit du haut de la tribune de la Chambre le député communiste Doriot : si ces peuples qu'on opprime et exploite conquièrent leur indépendance avec les armes à la main.

EL. DJ.

LA DEPOPULATION DE L'AFRIQUE NOIRE

Quelles sont les causes fondamentales de cette dépopulation ?

1^o Les razzias de la guerre de 1914 sont revenues dans leur pays avec des maladies contagieuses et incurables. Le gouvernement français n'a créé aucun sanatorium pour sauver ces malheureux victimes de la guerre du droit. Ceux d'entre eux qui touchent une pension, comme mutilés ou atteints d'une maladie incurable (tuberculose, intoxication par les gaz asphyxiants au cours du service), ne reçoivent que le quart de la pension correspondante au degré de leur invalidité. Résultat : aggravation des maladies, faute de soins et par suite de privation. C'est la contamination et la mortalité fatales dans un pays qui n'a qu'un médecin sur 300 kilomètres carrés ;

2^o L'émigration continuelle des indigènes dans les colonies anglaises avoisinantes. Les indigènes sont écorchés par les impôts personnels de 12 fr. 50 à 15 francs, suivant les régions. Les chefs de famille doivent payer pour tous les membres, jusqu'aux bêtes âgées de moins d'un an. L'impôt sur les bœufs, moutons, ânes, chameaux, etc., s'ajoute à la ruine des indigènes. Sans compter les travaux forcés, les réquisitions de la main-d'œuvre indigène pour les travaux des chemins de fer, de la culture de coton dans la vallée du Niger, pour les exploitations forestières de la Guinée française et des territoires sous mandat du Cameroun et du Togo. Tous ces travaux dits : prestations ne laissent pas le temps nécessaire à l'indigène pour s'occuper de ses cultures, et cependant il faut qu'il trouve, au moment du recouvrement des impôts, l'argent nécessaire pour s'acquitter devant les shires de l'administration (les chefs indigènes de province ou de canton) et il est obligé de vendre ses bœufs ou ses moutons suivant sa fortune, pour payer les impôts.

Dans les colonies anglaises, au contraire, les indigènes ne payent qu'une livre sterling par maison ou 4 shillings par case. Comme travaux de prestation, il n'y a que le débroussaillage de route, une fois par an. Alors, les indigènes, voyant leur temps moins pris par les Anglais, l'impôt moins cher de ce côté-là, et surtout le service militaire point obligatoire, y courent avec leur famille pour y vivre plus tranquillement que chez les Français.

La dépopulation de l'Afrique noire française atteint aujourd'hui la proportion de 65 %. Et comme le gouvernement français ne modifiera pas son appareil d'oppression administrative, cette dépopulation dépassera sous peu ce pourcentage.

SAMADJOU.

TURLUPINADES OU VARENNE ET PHAM-BOI-CHAU

Sous la pression de l'opinion publique en France et en Indochine, M. Varenne a promis, officieusement, de s'occuper de l'affaire Pham-Boi-Chau. C'est une promesse ; et en admettant qu'un gouverneur général de l'Indochine tienne sa promesse, il est permis de se demander quand et comment le Gouverneur Varenne va s'occuper de l'affaire.

Tout d'abord, il ne voudra s'en occuper que du jour où il sera bien installé là-bas.

Or, il vient seulement de s'embarquer, et la traversée de Marseille à Saigon dure environ quatre semaines. C'est dire que pendant ces quatre semaines, Pham-Boi-Chau sera maintenu en prison.

Arrivé à Saigon, M. Varenne, comme bien l'on pense, sera enveloppé, entraîné, tirailé, bercé, dolé dans un labyrinthe de réceptions, de salamahecs et de palabres. Il y aura ensuite une tournée triomphale dans la cité indigène, parmi des milliers de Jaunes que la France avait soumis par la force des baïonnettes, et dont elle remet la destinée entre les mains du Gouverneur. Et c'est alors que pour la première fois de sa vie, les deux yeux de M. Varenne verront s'accomplir le mystère d'une ville indochinoise, dans les rues, sur les trottoirs, dans les échoppes. Des coolies-va emportent à toute allure leur poussepousse, en claquant sur la chaussée brillante, la plante de leurs pieds nus ; des pasteurs évanouissent saignent ; des chapeliers de saucisses pendent sous l'aisselle des gargotes ; le nombril d'un Chinois s'exhibe en plein air ; un mandarin passe, nonchalamment, avec un éventail à la main et avec la croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine... Quel bazar ! Quel tohu-tohu !

Brusquement tout s'arrête, sous le coup d'une baguette magique, ou plutôt d'un nerf de bœuf qu'un brigadier européen brandit en vociférant « sale race ! Et allez donc, sale race ! » Et la multitude grouillante vient se ranger, immobile et muette, le long des trottoirs. Quest-ce donc ? L'auto de M. le Gouverneur va passer. La voilà ! Voici le Gouverneur lui-même ! Il a un bicorne sur le crâne ! chuchote un con-ge. — Oh ! la belle tenue ! s'exclame un con-ge. — Il va faire un discours à s'écrouler un étudiant. — Il a des bottes autour des mol-

lets ! soupire un coolie-va. — Dâm dâm sâu mat ! (1) murmure un lettré. — Et l'auto de M. Varenne passe entre les deux haies d'êtres humains, qui se plient à son approche. Au même moment, une clameur s'élève : « Lay Quan lon ! Bâm lay quan lon ! » (Salut à toi, grand Mandarin ! O salut !)

Pendant ce temps-là, Pham-Boi-Chau est en prison.

De Saigon à Hanoi, M. Varenne s'arrêtera à Hué. La cour d'Annam, précédée de l'Empereur ou de son ombre, se précipitera au-devant de l'auguste incarnation de la France. Sa Majesté Khai-Dinh invitera M. Varenne dans son palais, et M. Varenne y entrera. M. Khai-Dinh invitera M. Varenne à sa table, et M. Varenne y mangera. Au dessert, S. M. se lève et, majestueusement, Elle s'approche du gouverneur ; avec ses doigts longs et déliés, sur lesquels le rubis et l'émeraude étincellent, S. M. épingle sur la poitrine de M. Varenne, la plus haute distinction honorifique de l'Empire : le Dragon d'Annam ; et M. Varenne est décoré.

Pendant ce temps-là, Pham-Boi-Chau est en prison.

Mais suivons, suivons avec les ailes de la pensée, les turlupinades officielles de M. Varenne. Suivons-le jusqu'à Hanoi, jusqu'à la porte de la prison centrale, jusqu'à la cellule où gémit notre vénéré compatriote.

O spectacle ! O confrontation ! L'homme qui a trahi le prolétariat de France, le politicien que ses acolytes ont chassé de leur assemblée, celui qui a renié son passé, sa foi et sa classe ; le voilà face à face avec l'Autre, qui a sacrifié sa famille et sa fortune pour fuir la vue des envahisseurs de son pays, pour vivre loin du sol natal, traqué par ceux-là, attiré par eux dans de multiples guet-apens, condamné à mort par contumace et traînant à cette heure même, toujours à cause d'eux, le carcan dans la prison, avec le spectre de la guillotine nuit et jour devant le cou.

Entre le renégat honni, et le héros, l'apôtre, le martyr de l'indépendance, que 20 millions

(1) « La barbe touffue, les yeux enfoncés, »

diction Annamite ; indice de la canaillerie,

d'esclaves vénèrent, qu'est-ce qu'il va se passer ?

« Je viens vous apporter la liberté ! déclare Varenne, en tendant à Pham-Boi-Chau la main droite et en soulevant avec la main gauche, l'énorme carcan qui rive Boi-Chau au lugubre cachot.

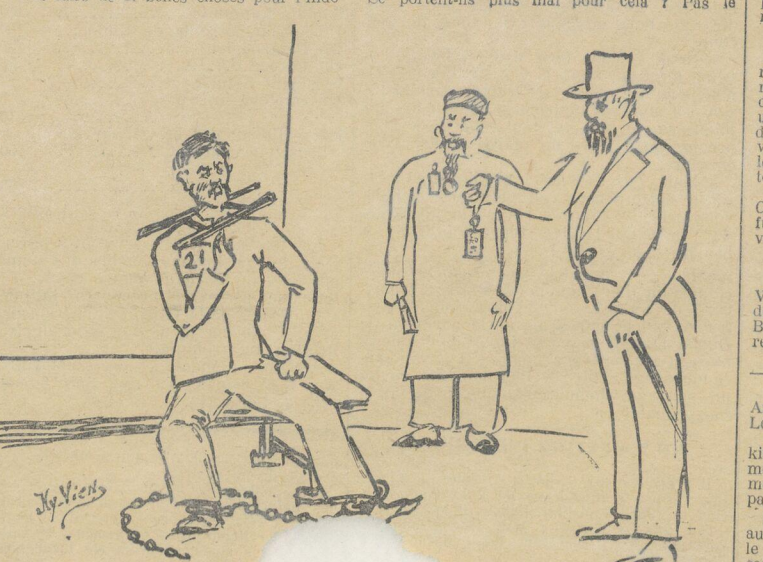
« Mais, en échange, je demande votre parole d'honneur de rester fidèle à la France, en collaboration avec elle, en vous associant à elle, pour entreprendre en Indochine une œuvre de civilisation et de justice.

« Je connais, M. Pham-Boi-Chau, votre grand cœur d'âme et votre vie pleine d'abnégation et de pitié, et je suis le premier, moi, Gouverneur Général de l'Indochine, à vous tenir en haute estime. Mais les idées les plus généreuses sont-elles toujours les meilleures ? Sont-elles toujours réalisables ? Non, hélas ! Et puis, mon Dieu, pourquoi persister à nous quereller, alors que vous et moi, la main dans la main, nous pourrions faire de si belles choses pour l'Indo-

chine ? Nous pourrions ensemble transformer votre pays en une grande nation moderne, un dominion, une France d'Asie !

« Ah ! croyez-moi, M. Pham-Boi-Chau, laissez vos idées de revanche, abandonnez vos projets d'union et ne cherchez plus à soulever vos compatriotes contre nous ; mais dites-leur au contraire de collaborer avec les Français et, le faisant, vous aurez tout à gagner, pour votre pays, pour vous-même !

« Je pourrais, à ce sujet, vous citer l'exemple d'un de vos anciens lieutenants, M. Ng. Ba Trai, qui s'est associé comme vous le savez et qui est maintenant des nôtres. Mais si l'exemple de votre compatriote ne vous suffit pas, je vous citerais celui de mes compatriotes, moi, de mes camarades de collège, de mes amis de lutte, Gustave, Alexandre, Aristide, Albert, Paul et Léon (2) : tous ces hommes, aujourd'hui célèbres, ont tour à tour brûlé ce qu'ils avaient adoré et adoré ce qu'ils ont brûlé. Se portent-ils plus mal pour cela ? Pas le



moins du monde. Notre démocratie, Dieu merci, est bonne ! Oui, la vaillante démocratie française, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui parmi vous, est indulgente pour les hommes, qui, comme moi, ont rompu avec les errements de leur jeunesse.

« Mais quai, regardez-moi, M. Pham-Boi-Chau, moi qui fut socialiste et qui suis Gouverneur !...

Et Pham-Boi-Chau regardait Varenne. Mais, chose étrange, les paroles de Varenne semblaient couler dans les oreilles de Boi-Chau, comme « l'eau sur les feuilles de patate » (3) et le silence impassible que Boi-Chau avait toujours observé au cours de l'entretien semblait absurdifier Varenne.

Ce n'est pas que l'un parlait l'annamite et l'autre le français : un mandarin était là pour leur servir d'interprète. Mais c'était simplement, selon toute apparence, que Boi-Chau n'avait pas compris Varenne, comme Varenne n'avait pas compris Boi-Chau.

L'entretien en fut là ; ou du moins, personne n'en a su davantage. Seul, un milicien annamite qui présentait les armes au seuil du cachot, prétend avoir aperçu à travers la grille, un léger déplacement des lignes sur le visage du fameux détenu. Il affirme, ce malin, avoir vu les deux pointes de sa moustache, se soulever un tout petit peu pour retomber aussitôt, et cela, rien qu'une fois.

S'il en était ainsi, il se pourrait que Boi-Chau, à ce moment-là, souriait, et que la chose fut discrète, invisible et silencieuse comme le vol d'une mouche (4).

NGUYEN-AI-QUO.

P. S. — Un deuxième témoin de l'entretien Varenne-Pham-Boi-Chau, (et nous nous garons bien de nommer ce témoin), affirme que Boi-Chau avait craché sur le visage de Varenne ; c'est encore possible.

(2) Gustave Hervé, Alexandre Millerand, Aristide Briand, Albert Thomas, Paul-Boncour, Léon Jouhaux.

(3) Autre dicton, cher aux paysans du Tonkin. Les feuilles de patate sont lisses et imperméables ; l'eau qu'on verse dessus, glisse immédiatement. « Ça ne mord pas », dirait un paysan de France.

(4) « Rire-mouche » ; comparaison familière aux Annamites et qui s'emploie pour dépeindre le sourire énigmatique des Jaunes. En français, on dit : « poids-mouche », « oiseau-mouche », « bateau-mouche ».

Un grand meeting sur l'Indochine et la Chine

Revue de la Presse

Tribune Libre

Le 9 octobre 1925, la section indochinoise de l'Union intercoloniale a organisé, dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes, un meeting sur la situation en Indochine et en Chine, qui a réuni un grand nombre d'Indochinois, de Chinois, ainsi que des Français et des indigènes de différentes colonies.

M. Varenne, invité, a envoyé son chef de cabinet, M. Trillat. On remarquait dans l'assistance M. René Maron et plusieurs députés de la presse.

Pour convoquer au meeting, l'appel suivant avait été affiché dans plusieurs arrondissements de Paris :

APPEL

au peuple français !
aux opprimés d'Orient !
aux travailleurs d'Occident !

EN CHINE. — Les sanglants événements qui se sont déroulés pendant ces derniers mois à Shanghai, à Canton et dans toute la Chine, ont fait éclater une nouvelle boucherie mondiale dont, seules, les masses laborieuses de la métropole et les peuples opprimés des colonies eussent fait les frais.

A l'heure qu'il est, de gros nuages planent encore sur le Pacifique et la situation en Extrême-Orient est toujours grave.

Peuples opprimés, ouvriers paysans de France et d'Occident, tenez-vous sur vos gardes !

EN INDOCHINE. — Les masses indigènes qui sont assujetties au régime abominable de l'obscurantisme des capitulations, des concessions, des monopoles, de la gabelle, de l'empoisonnement officiel par l'opium et l'alcool, et qui se souviennent de leur civilisation inspirée de la morale la plus pure, scellée par des siècles de paix et de démocratie véritable, bouillonnent maintenant de colère et, à l'exemple de la Chine, s'élèvent à la lutte contre l'impérialisme.

Déjà le mouvement de protestation gréviste est apparu en Indochine, à la fin de la semaine de Namdinh (Tonkin), aux magasins Charnier et à l'arsenal de Saigon (Cochinchine).

Les paysans indochinois, eux aussi, luttent avec acharnement contre l'oppression nationale ; grave émeute à Kompong-Chhang (Cambodge) ; manifestation aux « concessions » de Quai-Lam (Tonkin).

Pour briser ce mouvement de libération nationale, l'impérialisme français, au mépris de toute légalité, arrête et jette dans un cachot Pham-boi-Chau, le plus vaillant défenseur des opprimés indochinois, le plus vénéral par eux tous.

Bien plus, le même impérialisme, non content d'écraser sous sa botte les vingt millions d'indigènes, les excite contre leurs frères de Chine. Mais les esclaves indochinois ont montré qu'ils ne veulent pas se laisser entraîner dans une guerre fratricide (événements sanglants à la frontière sino-indochinoise).

De cette « effervescence » de l'Orient, sentis les vampires coloniaux, financiers, industriels, colons, administrateurs, gouverneurs, trafiquants d'opium, trafiquants d'évangile, bacernes gaillardes, sont responsables !

Seule, l'union des travailleurs d'Occident et des peuples coloniaux fera la paix du monde !

LE MEETING

Ng-the-Truyen, au nom du Comité sino-indochinois, remercie les compatriotes qui avaient souscrit en masse pour Pham-boi-Chau. « Il y a là un petit geste de solidarité nationale qui promet de grandes choses ! C'est aussi un avertissement à la clique des bandits coloniaux. »

Truyen annonce ensuite que le meeting est placé sous la présidence d'honneur de Pham-boi-Chau.

Vernochet, secrétaire de l'Internationale de l'Enseignement, président, assisté d'une femme annamite et des camarades chinois, indochinois, coréens, arabes, sénégalais et antillais.

Vernochet dénonce l'obscurantisme colonial dans lequel sont plongés les 20 millions d'Indochinois, eux qui avaient une civilisation raffinée et qui jouissaient, avant la conquête française, de l'instruction gratuite à tous les degrés. L'obscurantisme est une des hontes du colonialisme ! La Russie ouvrière, au contraire, a remis l'indemnité des Boxers aux Chinois pour qu'ils la consacrent aux œuvres d'éducation.

Un appel en faveur de l'Internationale de l'Enseignement fut vivement applaudi.

Hou-Teng, délégué du Komintang, dit que les peuples de l'Extrême-Orient, à l'exemple de la Chine et de la Russie ouvrière, s'élèvent à la lutte et que, dans cette lutte, Canton est leur centre de ralliement. Les peuples chinois et indochinois, en particulier, doivent s'unir pour se libérer ensemble.

Houng-Ngoc-Hai, président de l'Association des travailleurs manuels indochinois, retrace la vie de Pham-boi-Chau et rappelle son amitié avec Sun-Yat-Sen. Hat proteste avec véhémence contre l'arrestation arbitraire de Boi-Chau et son incarcération. C'est la rage de la clique, au lendemain de la bombe de Canton, qui a dicté ce coup de force, et c'est aussi une infamie à l'actif de la Secrétariat générale, œuvre de Sarraut et de son gendre.

Vantou, délégué des travailleurs maritimes indochinois, décrit les brimades dont ceux-ci sont victimes, à Marseille, de la part d'un prétendu contrôleur général des troupes de l'Indochine et l'exploitation féroce que la Compagnie des Messageries Maritimes fait subir aux travailleurs indochinois. Or, si en France même les travailleurs indochinois sont maltraités, que penser de ceux qui sont là-bas ? Seule l'organisation politique et syndicale, modelée sur la Fédération des travailleurs chinois, pourra sauver les Indochinois.

Long, mutilé de guerre et membre de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, lit la lettre qu'un groupe de soldats indochinois en France avait envoyée à l'Union intercoloniale pour protester contre l'arrestation de Pham-boi-Chau, que le gouvernement indochinois avait accusé de tentative d'empoisonnement contre les officiers français de la garnison de Hanoi. Long, en son nom personnel, évoque la « civilisation » de 1914-1918

et rappelle certaines promesses politiques que la France avait faites pendant la guerre à ses enfants coloniaux appelés à la défendre, promesses que ladite France a complètement oubliées depuis...

Eldan, secrétaire du groupe des étudiants communistes, évoque le beau rôle que les étudiants chinois avaient joué pendant la grève de Shanghai, et il exhorte les Indochinois à s'organiser comme leurs frères de Chine.

Charles Bellan, Antillais, ancien résident de France au Cambodge, dénonce la justice caricaturale de l'administration et rappelle, à titre d'exemple, le cas de Pham-Chau-Trinh, qui avait été condamné à mort simplement parce qu'il avait écrit une lettre au gouverneur Beuf. L'allusion à la condamnation de Pham-boi-Chau est transparente...

Hadjati (Algérien) salue Pham-boi-Chau et, à travers Boi-Chau, le peuple indochinois. Le colonialisme français se montre partout abominable ; il arrête Boi-Chau en Indochine comme il arrête Khaled en Afrique du Nord.

Senghor (Afrique noire) cite son propre exemple : il sortait de prison, en France même. Le colonialisme poursuit les hommes de couleur jusque sur le territoire de la République.

Bourrhala (Syrien) apporte le salut de la Confédération Générale du Travail Unitaire. La C.G.T.U. affirme sa solidarité aux travailleurs chinois et indochinois et elle invite ceux d'entre eux qui triment en France, à répondre à l'appel de grève.

Dutilleul, secrétaire du S.O.I., démontre la portée mondiale des événements de Chine et dit que le prolétariat français aurait tort de se désintéresser du grave problème de l'Extrême-Orient.

Après un court exposé historique sur les expéditions impérialistes en Chine, y compris la guerre du Tonkin entreprise par la France, Dutilleul dépeint le sort lamentable des ouvriers chinois, des enfants et des femmes. « Le S.O.I., conclut l'orateur, est venu en aide aux travailleurs chinois, comme il viendra en aide aux paysans indochinois. »

Le capitaine Monet rend hommage aux dispositions « généreuses » de nos militaires. Mais il a commis l'erreur de traiter les Chinois de xénophobes et d'affirmer que les Annamites n'ont pas une éducation suffisante pour faire la révolution qui, seule, pourra les délivrer du joug colonial. Ils ont besoin de capitaux, ajoute M. Monet ! (Cf l'article : Réponse à M. Monet, en 1^{re} page.)

Avant de lever la séance, Ng-the-Truyen propose à l'assemblée d'envoyer les deux télégrammes suivants qui sont approuvés à l'unanimité et qui constituent l'ordre du jour :

TELEGRAMME A PHAM-BOI-CHAU

« Prison centrale, Hanoi.
« Un grand nombre de vos compatriotes, réunis à côté de leurs frères de Chine, de France et de différentes colonies, après avoir dénoncé les crimes du colonialisme, vous envoient l'expression de leur sympathie et vous promettent de faire tout leur possible pour vous arracher à la torture et à la mort.
« Meeting sino-indochinois, Paris, 9 octobre 1925. »

TELEGRAMME AU COMITE CENTRAL EXECUTIF DU KOMINTANG, CANTON

« Les Indochinois, réunis à côté de leurs frères de Chine, de France et de différentes colonies, vous saluent.
« En attirant votre attention rien que sur trois faits récents :
« 1^o La grève des 800 ouvriers annamites de l'arsenal de Saigon, grève survenue au moment même où ils devaient réparer un croiseur français destiné à aller bombarder la Chine ;
« 2^o Les intrigues que l'impérialisme français trace à la frontière sino-indochinoise auprès du gouverneur du Yunnan, notamment en fournissant à celui-ci des armes — reconnues de marque française — pour renverser le gouvernement révolutionnaire de Canton ;
« 3^o L'arrestation de Pham-boi-Chau, le vaillant défenseur du peuple indochinois, arrestation qui fut opérée en plein territoire chinois ;
« Nous, Indochinois, nous vous disons : il est nécessaire et il est possible d'établir, entre le peuple d'Indochine et le peuple de Chine, le front unique contre l'impérialisme.
« Meeting sino-indochinois, Paris, 9 octobre 1925. »

Voici la lettre d'un groupe de soldats indochinois encasernés en France :

« Mes chers compatriotes,
« Ayant appris que vous organisez un grand meeting pour dénoncer à l'opinion publique de la métropole l'arrestation arbitraire de notre vaillant compatriote Pham-boi-Chau, nous vous écrivons pour vous dire que nous sommes avec vous, de tout cœur.
« Nous aurions bien voulu participer à votre meeting, mais il y a l'uniforme que nous sommes obligés de traîner partout ; il y a des numéros matricules qu'on nous applique sur le cou... et tout cela, nous comprenez, nous prive du plaisir d'aller vous entendre.

« Mais, par delà les murailles de la caserne, notre pensée vole vers vous et nous vous crions : Courage ! Vive la libération de l'Indochine ! Vive Pham-boi-Chau ! A bas les oppresseurs !
« P. S. — Quand le gouvernement indochinois dit que Pham-boi-Chau avait été accusé de tentative d'empoisonnement contre les officiers français de la garnison de Hanoi, le gouvernement indochinois ment ; mais il n'aurait pas menti s'il savait que ce mensonge allait réveiller dans nos cœurs un souvenir douloureux, une indignation inexprimable. »

UN 2^e MEETING INDOCHINOIS

Il a eu lieu aux Sociétés Savantes, le 21 octobre, sous la présidence de Bui-Quang-Chieu, chef du Parti Communiste indochinois. Ont pris la parole : MM. Duong-van-Diep, Van Ky, Grandjean, René Maron, Monet.

Avant de lever la séance, Bui-

Après la déposition du Shah de Perse

Les Izvestia de Moscou :

Dans un éditorial les Izvestia considèrent la déchéance de la dynastie des Kadjars en Perse comme un événement qui va ouvrir à la Perse une voie libre pour son développement national.

Dans la suite de la lutte politique intérieure, le régime républicain augmentera sa force de résistance à toute intervention étrangère et il contribuera à la démocratisation du pays.

La dynastie des Kadjars entravait le développement national de la Perse, notamment par sa politique étrangère.

Le coup d'Etat marque la victoire de la classe bourgeoise nationale sur la réaction féodale, laquelle était appuyée par l'Angleterre.

Le journal souligne que la Russie soviétique, en 1921 à toutes les concessions accordées au gouvernement tsariste en Perse, a écarté de la voie du développement de ce pays les obstacles immenses dont la présence avait rendu impossible le mouvement ayant abouti à la déposition du shah.

Le fait que le général Cramon, ex-représentant militaire du Reich auprès de la commission militaire interalliée, établit un parallèle entre les cruautés commises à Damas par le général Sarraut, et la conduite humaine de von Moltke qui eut soin de prévenir, au moyen d'un parlementaire, le commandant militaire de la place d'Anvers que la ville allait être bombardée.

« On nous a traités de barbares de la guerre, dit-il, mais cela n'empêche pas nos bons amis de Locarno de prononcer encore contre des officiers allemands des condamnations à mort. »

La politique française en Syrie jugée par les Allemands

Le Lokal Anzeiger, de Berlin :

Le général von Cramon, ex-représentant militaire du Reich auprès de la commission militaire interalliée, établit un parallèle entre les cruautés commises à Damas par le général Sarraut, et la conduite humaine de von Moltke qui eut soin de prévenir, au moyen d'un parlementaire, le commandant militaire de la place d'Anvers que la ville allait être bombardée.

« On nous a traités de barbares de la guerre, dit-il, mais cela n'empêche pas nos bons amis de Locarno de prononcer encore contre des officiers allemands des condamnations à mort. »

Après le pacte de Locarno

L'Humanité :

Trêve occidentale ! Etats-Unis d'Europe ! Tous ces grands mots ne nous cachent pas le caractère du Pacte de Locarno. Celui-ci représente exactement une alliance offensive et défensive en vue des guerres coloniales d'abord, d'une guerre contre la Russie ouvrière demain, et éventuellement d'une lutte du bloc des créateurs contre les Etats-Unis.

Aujourd'hui au Maroc, en Syrie, en Chine, dans les Balkans, hier en Egypte, demain en Indochine et dans les Indes, la guerre est à l'ordre du jour.

A l'intérieur même du système des pactes, les germes de conflits subsistent. Ils subsistent tant que les travailleurs, les peuples opprimés rassemblés en un seul bloc ne s'engageront pas dans la lutte victorieuse contre leur oppresseur commun, l'impérialisme.

Le prestige européen

Le prestige européen est ébranlé, écrit le Daily Mail à propos de l'insurrection des Syriens.

Le prestige européen est par terre, avoue le Gaulois, à propos des événements de Chine.

« Diviser pour régner »

Du Courrier Colonial :

« Faire l'unité indochinoise ?... Combien sommes-nous de Français dans cette vaste Indochine, peuplée de plus de 20 millions d'habitants ? A peine 45.000 ! En face d'eux, nous n'existons donc pas au point de vue du nombre. Notre faiblesse numérique nous oblige à nous lier à ne pas hâter une union dont nous serions les mauvais marchands. »

Et la même feuille préconise d'opposer aussi les Indochinois aux Chinois.

Ce sont là, affirme-t-elle, « les bonnes idées de M. Varenne » !

Une arme à deux tranchants

« Allons-nous perdre la Syrie ? », s'écrit la Liberté, et le journal polier se lamente sur le piège tendu par la politique de la « Division » que le colonialisme français pratique en Syrie comme dans les autres colonies. Et voilà que cette politique se retourne contre ses promoteurs ! On l'on voit que la clique coloniale française, quand elle s'essaye au machiavélisme, tombe dans le ridicule et le désastre. Mais voyez les lamentations de la Liberté :

« Les résultats de la politique Sarraut sont faciles à constater. D'abord, il a cherché à diviser les peuples du pays. Il y a partiellement réussi. Et puis, tous les partis s'engagent contre son autorité. Lorsque des émeutes éclatent, de lourds tributs sont exigés. Qui les paie ? Les amis de la France, les notables. A leur tour, ceux-ci se détachent de ceux qui les oppriment. »

Souscription nationale en faveur de Pham-Boi-Chau

Etudiants indochinois de Paris.....	445 »
— de province.....	690 »
Travailleurs indochinois de Paris.....	1.081 »
— de province.....	1.330 »
Soldats annamites.....	100 »
Petits commerçants de Hanoi.....	100 »
Un Cambodgien.....	50 »
Un Coréen.....	50 »
Plusieurs Chinois.....	27 50
Un employé annamite.....	5 »
—.....	10 »
Internationale des Travailleurs de l'enseignement.....	50 »
Total.....	3.863 50

(A suivre.)

Les fonds recueillis serviront à payer les frais des meetings, à publier des numéros spéciaux du *Paria* à quatre pages, à éditer une série de brochures intitulées : « Le Prochès de la Colonisation française », et à développer la section indochinoise de l'Union Intercoloniale.

Adressez mandats et correspondances à Ng-the-Truyen, 6, rue Saint-Louis-en-l'Île, à Paris (8^e).

apporte une conclusion qui synthétise la pensée de divers orateurs.

« Si, malgré les appels affectueux et loyaux des Indochinois, aucune modification n'est apportée à l'état de choses actuel, il ne leur restera que d'attendre des événements la satisfaction des hommes auront été incapables de T. »

Sous cette rubrique, le *Paria*, tant qu'il paraîtra sur quatre pages, réservera deux colonnes de chaque numéro à tous ceux qui désireraient discuter librement, à nos adversaires aussi bien qu'à nos sympathisants. Nous publierons tous leurs articles, à la condition, bien entendu, que ces articles soient lisibles et qu'ils dénotent un esprit sincère, loyal et courtois.

N. D. L. R.

REPONSE AU CAPITAINE MONET

Au cours du meeting sino-indochinois du 9 octobre, vous avez prononcé le mot de « xénophobie » à l'endroit des Chinois. Permettez. En fait, c'étaient des Français qui ont tué 30 Chinois et blessé 70, à Canton, au mois de juin.

Les Annamites n'ont pas assez d'éducation politique, disiez-vous ? Pourtant, regardez seulement les grévistes de l'Arsenal de Saigon et les paysans de Kompong-Chhang... Oh ! bien sûr, ces coolies et ces nha-que ne professent pas à l'école des Hautes Etudes et ils n'écrivent pas des bouquins politico-sociaux, mais ils ont agi, Monsieur Monet, agi en révolutionnaires, mieux que tous les théoriciens, genre Aulard. Et, ma foi, lorsque des voleurs s'introduisent dans ma maison et qu'ils s'emparent de ma bourse, de ma vaisselle et de mes hardes, et que, par dessus le marché, ils me commandent de cirer leurs bottes, il n'est pas nécessaire, ni suffisant, que je sois un clerc de Sorbonne pour comprendre sur le champ que je dois saisir un bâton et chasser les voleurs.

Les Annamites, disiez-vous, ne sauraient se gouverner, quand bien même ils arriveraient à se débarrasser des Français ? A cela je vous réponds : voyez le Siam. Voilà un peuple qui n'est pas plus avancé que nous (je le sache) et, cependant, il a un gouvernement stable ; chez lui, pas de crise ministérielle, ni financière, et il possède une voie ferrée qui traverse son territoire du Nord au Sud. Alors ?...

Savez-vous, maintenant, à quoi nous amènerait votre argument de l'insuffisance d'éducation politique ? A ceci : 1^o Les Annamites devraient s'instruire d'abord pour reconquérir leur liberté ensuite ! Mais c'est l'inverse qui est vrai. Il faut reconquérir notre indépendance d'abord, pour avoir ensuite la liberté de nous instruire ; mais tant que nous sommes asservis, nos maîtres se garderont bien de nous donner la possibilité de nous instruire ; 2^o Puisque les Annamites n'ont pas une éducation politique suffisante, ils ne sauront faire un bon usage de la liberté d'enseignement, de presse, etc. Donc, pas d'écoles, pas de journaux, etc... C'est l'argument-masse des Outré et des Merlin eux-mêmes et c'est pourquoi je dis que les réformistes font le jeu des réactionnaires.

Un dernier mot. Vous prétendiez que les Indochinois ont besoin de capitaux. Mais alors, je vous le demande un peu, pourquoi nous volez-t-on ? Pourquoi prélève-t-on chaque année 100.000 piastres sur la sueur de nos nha-que pour entretenir un tas de flics, Jeanbrau et Marty en tête ? Et puis, prenez garde aux monopoles ! Ils sont suffisamment nombreux chez nous pour qu'il faille encore les encourager à y venir. Ils y viendront d'eux-mêmes ; ils ne demandent que ça.

NG. VAN XICH.

LETTER OUVERTE AU CITOYEN ALEXANDRE VARENNE

Citoyen,
Vous vous retirez du Parti socialiste au moment où j'ai failli y entrer. Mais ce n'est pas là, n'est-ce pas, une raison pour que je vous donne maintenant le titre de Monsieur ou celui d'Excellence, comme c'est l'usage chez les bourgeois. Son Excellence Alexandre Varenne ! Avouez que ce serait bien drôle.

Vous allez vous embarquer — le 25, je crois — pour l'Indochine où la confiance du gouvernement vous a placé au plus haut poste, ce poste qui est pour bon nombre de vos collègues un rêve irréalisable. Je ne vais pas perdre mon temps à entrer dans des querelles de principe, chercher à vous absoudre ou à persister à vous condamner. Je me placerai devant le fait accompli et c'est aussi bien au gouverneur de l'Indochine qu'au citoyen Alexandre Varenne, ancien membre du Parti socialiste, que je m'adresse.

Vous ignorez pas que le Tonkin et l'Annam sont perpétuellement sous la menace des inondations. Chaque année, pendant la période des hautes eaux, des provinces entières vivent dans cette angoisse. Qu'une digue cède et c'en est fait de toute une année de labeur. L'eau envahit les champs, submerge tout, ravage tout et alors c'est un saut qui peut général. Des Nhaqués, ces pauvres Nhaqués que vos fonctionnaires et vos colons ne nomment jamais sans mépris errer à l'aventure, mènent la vie au grand air, se contentent, pour toute nourriture, de racines qui, le plus souvent leur font défaut, regrettant leur récolte, leurs provisions, leur bétail, leur maisonnette qui sont sous l'eau et se demandant anxieusement ce qu'ils feraient maintenant pour payer les impôts qui frappent leurs champs noyés.

Devant ces cataclysmes on ouvre des souscriptions, on prononce des discours, on distribue les sommes recueillies au petit diable et les gens de se froter les mains avec la satisfaction du devoir accompli.

Eh bien, non ! Cela n'a que trop duré. Assez de secours ridicules ! Assez de pitié intéressée et démagogique. 1^o Il faut et il suffit que les sinistrés soient exemptés d'impôts ; 2^o le gouvernement doit aussi leur allouer des indemnités en rapport avec les pertes subies.

Ce n'est pas là une idée nouvelle que j'avance. Elle a trouvé son application au Japon et dans certains pays de l'Amérique du Sud. En France, où vous servez une pension à ceux qui reviennent mutilés de la guerre, vous ne faites que suivre la même voie.

Pour l'évaluation des pertes et la distribution des indemnités, vous auriez soin de nommer une Commission composée de membres ayant satisfait à l'épreuve du « Corridor de la Tentation ».

3^o Créez une société nationale d'assurance, contrôlée et gérée par des corps

élus indigènes, par des notables, par des paysans eux-mêmes, puisque ce sont eux les victimes de l'inondation.

ERNEST

ET LE BOLCHEVISME COLONIAL

Depuis quelque temps, Ernest est atteint d'un mal terrible, « mal capable d'enrichir en un jour l'Achéron » et dont toutes les sciences ne peuvent venir à bout : la *Bolchevikomanie*.

Les grands maîtres du commerce et de l'industrie d'Indochine, appelés en toute hâte au chevet du moribond, s'empresrent de lui administrer, qui une potion de quatre grains d'ellébore, qui une pilule dorée diluée dans un verre de chouchoum, sorti de la Distillerie Fontaine et Cie (label délivré par le gouvernement complice de l'Indochine pour empoisonner un peuple de 20 millions d'habitants).

Malgré les soins énergiques de ces maîtres, le député de 2.000 fonctionnaires français, 800 Indous, Malabars, Arabes, Nègres du Tchad, du Congo, de l'Oubanghi, et d'une centaine d'Annamites n'arrivent vendant leur concours pour un bout de ruban ou une licence d'alcool — moins 2.997.100 Cochinchinois taillables et corvéables à merci — est dans un état désespéré.

Dans ses délirés, il vit à travers son monocle que les Annamites s'amusaient à barbouiller d'un rouge vif, des disciples jamaïs de Léline dans un rond avec un « gâteau » entre les dents et se mit à crier à tue-tête : « Au secours ! au secours ! A moi le pot aux roses, à moi le château de la Mayenne ! »

Un ancien ministre passa comme par hasard par là et, voyant notre député se livrer à des gestes épileptiques, essaya, en vain, de le calmer : « Le communisme, c'est de la rigolade ! »

Ernest, qui avait l'idée fixe, ne voulait point rigoler.

Tous les jours, les feuilles de chou de la clique à Mandrin abondent de ses articles, d'un succès de fou rire, sur les menées communistes en Indochine où il a de puissants intérêts.

Ce fut pour les spécialistes des maladies mentales une bonne occasion d'acheter ces feuilles pour les hypochondriaques que leur science n'arrive pas à guérir.

Et la fortune d'Ernest se vit entoupée tout d'un coup. Quel sacré veinard !

Il paraît que la cure est radicale et merveilleuse.

Les savants aliénistes ne manqueraient pas, à l'espérer, de soumettre à l'Académie de Médecine, ce miracle qui fit révolution dans la psychiatrie.

A la Chambre, l'intervention du député de la Cochinchine attiré toujours un public clairsemé. C'est un spectacle réjouissant et vraiment comique de voir l'honorable « agiter son dada favori : le pouvoir bolchevique, et réclamer pour ses électeurs hétéroclites : solde, abondement, pensions, indemnités, indemnités, pensions, abondement, solde... »

Et, lorsque Doriot ou Berthoin lui lancent des flèches moscovites, Ernest, perdant tout contrôle, tournoya pendant des heures d'horloge devant les députés, armés : on eût dit une tête de Turc à Maure. En effet, n'est-il pas né à Constantinople, en 1853, et ne fut-il pas, chose extraordinaire, député du Danube en 1830 ?

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, il ne cesse de multiplier ses interventions, que ses chevaliers servants s'empresrent de reproduire intégralement dans leur presse sténographique, si bien que l'Indochine, qui possédait jadis une caisse de réserve de plusieurs milliards de francs, est à la veille d'une crise financière des plus graves.

La « Vache à lait », saignée à blanc, n'est plus en état de payer ses innombrables amants (lisez : fonctionnaires coloniaux), dont le plus modeste gagne de 4.000 à 5.000 francs par mois.

Lors de la récente grève de l'arsenal de Saigon, le nom de l'ineffable Outré a été mis en vedette. Toute la presse réactionnaire s'accorde à reconnaître en lui un bon prophète de malheur et voit dans ce mouvement gréviste un commencement d'exécution du programme de la III^e Internationale de Moscou.

Ca y est : les Indochinois vont jeter tous les Français habitant Saigon dans le Mékong !

Français de la Métropole, mes frères, vous êtes édifiés aujourd'hui sur le petit jaune. Ne vous laissez pas bourrer le crâne par ceux de vos mauvais compatriotes qui veulent nous maintenir dans un perpétuel état de sujétion pour mieux nous exploiter.

Pour eux, est communiste celui qui ose dénoncer les abus et les crimes commis au nom de la France républicaine par ses ressortissants ; celui qui réclame la liberté de penser, d'écrire, d'aller et venir sans porter atteinte à autrui.

Est communiste également l'Indochinois qui réclame sa part légitime dans la gestion des affaires de son pays.

Jusqu'ici, pour les besoins électoraux et pour la défense des égoïsmes sacrés, on dénonce le mouvement des mécontents comme un péril pour la colonisation française, et, par un silence volontaire, on cache soigneusement la cause qui produit cet effet.

Le public métropolitain, qui ignore tout de ce qui se passe dans les colonies, prête à ces arguments de réunion publique une oreille attentive.

Il importe plus que jamais de le tirer de ces pentes démagogiques et de lui dire tout haut que les bolcheviks, ce sont ces mauvais bergers qui, par leurs procédés vexatoires, soulèvent les peuples opprimés et déshonorent la France, dont ils détiennent momentanément les pouvoirs outre-mer.

L'Homme-aux-gâteaux-entre les dents.

Le Gérant : Léopold MESNARD.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imprimerie Française (Maison J. Dangon).

123, rue Montmartre, Paris (2^e)

Georges DANGON, Imprimeur.